



Feuille de Senlisse

Intercommunalité

L'Etat a souhaité engager une démarche de renforcement de la coopération intercommunale pour simplifier les structures et abaisser les dépenses publiques. Au sein de la vallée de Chevreuse, autour du SIVOM de Chevreuse ou encore des communes de l'ancien Parc Naturel Régional, avant son élargissement, nous avons

parlé d'intercommunalité depuis dix ans maintenant sans trouver un réel accord. Cependant la loi du 16 décembre 2010 nous contraint d'arriver à une couverture intégrale des intercommunalités au plus tard le 1^{er} juin 2013. Pour atteindre cet objectif les Préfets devront avoir élaboré une carte intercommunale avant le 31 décembre

2011. En conséquence à la fin de ce mois de mars nous devons présenter un projet de périmètre et de compétences d'intercommunalité, à défaut de quoi le Préfet trancherait pour nous.

Les dernières tractations font état de la situation suivante :

Commune	Nombre d'habitants	Nombre de délégués	Statut
Cernay la Ville	1685	2	Indécis
Chateaufort	1457	2	Indécis
Chevreuse	5801	6	Accord
Choisel	536	2	Accord
Dampierre	1173	2	Accord
Le Mesnil Saint Denis	6622	7	Accord
Milon la Chapelle	331	2	Accord
St Forget	499	2	Accord
St Lambert des Bois	408	2	Accord
St Rémy les Chevreuse	8068	8	Accord
Senlisse	548	2	Accord
TOTAL	27128	37	

Le périmètre est toujours en grande discussion. Cernay rejoindrait la Communauté Plaines et Forêts de Rambouillet, sauf si nous passions en régime fiscal (ex) TPU ; Chateaufort rejoindrait la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. A noter que Lévis Saint Nom ne fait pas partie de cette communauté, pour le moment, mais aurait la même attitude que Cernay. Les communes de Bonnelles et Bullion continuent quant à elles de s'interroger sur leur futur rattachement.

Certains pourraient être choqués, comme je l'ai été et l'ai fait largement entendre, par la distribution des sièges des délégués. On peut cependant relativiser la domination des grosses communes (75% des habitants, 57% des sièges) par le fonctionnement de la communauté, tel qu'il m'a été décrit. La majorité des décisions se prendraient en bu-

reau intercommunautaire avec un représentant (Maire vraisemblablement) par commune. En outre les assemblées obéiraient à la règle de la majorité qualifiée, 65% des habitants, 50% des voix ou 50% des habitants, 65% des voix.

Que mettrait-on dans cette intercommunalité :

Deux compétences obligatoires, l'aménagement de l'espace et le développement économique

Une compétence optionnelle, la protection de l'environnement

Quatre compétences facultatives, en travaillant étape par étape, l'urbanisme, la distribution d'électricité, la gestion d'événements culturels communautaires, la gestion d'équipements sportifs communautaires.

L'aide à la personne, le transport scolaire communautaire ont été également évoqués.

Quelle fiscalité ? Un accord général mais pas définitif est allé vers la fiscalité de « taxes additionnelles ». Cela signifierait une ligne additionnelle sur nos feuilles de taxes locales (habitation, foncier), la colonne existe déjà. En revanche les « dotations diverses et variées » de l'Etat seraient moins importantes. Cette situation fiscale n'est en tous cas pas figée et susceptible de réévaluation.

Jacques Fidelle



Le point en ce début d'année sur les travaux en cours et futurs :

Enfouissement des réseaux : première tranche terminée, deuxième et troisième à suivre.

Contrat Rural :

- amélioration de l'isolation du bâtiment Mairie-Ecole
 - Mise en valeur et restauration des façades de la mairie
 - Aménagement des abords de la mairie et accessibilité
- Montant : 302.567 euros HT
Durée des travaux : juillet 2011 à fin juin 2012

Aménagement du parking du stade et modification de l'accès à ce parking, afin de limiter l'entrée des poids lourds. Surfaçage de l'ensemble en « grave calcaire ». Chemin piétons vers Garnes et plantation d'une haie, le long de ce chemin.

Jean Pierre-Albot

Fête de Noël

Les enfants de l'école, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, ont investi l'église du village. Les petits puis les plus grands ont interprété des chants traditionnels, orchestrés par Marianne, l'intervenante en m u s i q u e .



Quelques enfants nous ont ensuite fait découvrir leur instrument : piano, flûte, clarinette, violon. La directrice de l'école et un père d'élève nous ont ravis avec des contes du peuple inuit.

Tout ce petit monde est reparti de l'église avec un photophore et en arrivant à l'entrée du restaurant scolaire.....le Père-Noël nous attendait avec de nombreux paquets de friandises.

Une vente de confiseries, gâteaux et cartes de voeux fabriqués par les élèves s'est organisée pour subventionner une éventuelle sortie de fin d'année.

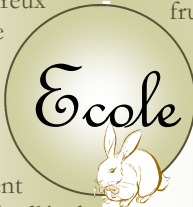
Enfin, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un vin chaud, jus de fruits, gâteaux pour terminer cette soirée réussie et remplie de bonne humeur.

Monique Le Roy

Inscriptions :

~ Les parents des enfants nés en 2008, désireux d'inscrire leur enfant en première année d'école maternelle, doivent se présenter en **Mairie de Dampierre**, aux heures d'ouverture, munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

~ Les parents des enfants nés en 2006, doivent venir inscrire leur enfant pour la dernière année d'école maternelle en **Mairie de Senlisse**, aux heures d'ouverture, munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



Ce printemps, rejoignez la parade de carnaval :

Le carnaval de printemps organisé par l'école de Senlisse pour saluer la fin de l'hiver aura lieu **le samedi 30 avril 2011**. Les enfants de l'école costumés sur le thème « du jardin », ouvriront la marche derrière l'école à partir de 10h00 et inviteront tout au long de la déambulation les parents, les grands parents, les enfants et promeneurs à les rejoindre pour accompagner cette bande de joyeux compères. Le Bonhomme Hiver sera traditionnellement brûlé sur le terrain près du lavoir.

A l'issue de cette parade, la Municipalité vous invitera à venir découvrir, les nombreuses photos et peintures ayant pour thème « un regard sur notre village » et réalisées très gentiment par quelques senlissois. Un grand merci pour leur participation.

Cette matinée riche en événements sera clôturée par un vin d'honneur gracieusement offert par la Mairie.

Piscine Intercommunale de Chevreuse



Depuis le 24 janvier 2011 vous avez accès aux nouveaux équipements du Centre de Remise en Forme. Relaxation, musculation, natation, saunas, hammam, caldarium, bien-être, bains massants, douches massantes, galets eau chaude, eau froide sont maintenant à votre disposition.

Tarifs de l'espace centre de forme :

ADULTE (18 ans)

1 entrée : 13 euros

Abonnement 1 mois : 94 euros

Abonnement 3 mois : 211 euros

CENTRE FORME + piscine

Abonnement 3 mois : 266 euros

Tarif de la piscine intercommunale :

ADULTE (21 ans et +)

1 entrée : 4,60 euros

Carte 10 entrées : 41 euros

Carte 20 entrées : 78 euros

Carte 30 entrées : 110 euros

ENFANTS (3 à 15 ans)

1 entrée : 3,50 euros

Carte 10 entrées : 31 euros

Carte 20 entrées : 59 euros

Carte 30 entrées : 84 euros

JEUNES et ETUDIANTS

1 entrée : 3,60 euros

Carte 10 entrées : 32 euros

Carte 20 entrées : 61 euros

Carte 30 entrées : 88 euros

DIVERS

Carte horaire : 27,50 euros



Salon du Livre

La prochaine édition du Salon du Livre aura pour thème « **La musique** » et pour invité d'honneur, **Alain Duault**. Poète, musicologue et animateur de télévision et radio, son œuvre poétique a été récompensée par le Grand Prix de poésie de l'académie française en 2002. Il est le commissaire général en France de cette année Chopin.

Les journées du Salon se dérouleront du samedi 26 mars au samedi 2 avril.

• **Samedi 2 avril**, au gymnase de Chevreuse : **entrée libre et gratuite** de 10h00 à 18h00.

Comme chaque année, les visiteurs pourront ce jour-là aller à la rencontre des nombreux auteurs et éditeurs, tant adultes que jeunesse ou BD, avec bien sûr, les **séances de dédicaces** !

De très nombreuses animations, toutes gratuites, seront proposées au public, enfants comme adultes, pour faire de cette journée, un rendez-vous incontournable.

Des intermèdes musicaux, proposés par des artistes, associations et écoles de musique de la Vallée ponctueront cette journée.

Orgue de Senlisse

Le samedi 5 février



Le concert qui s'est déroulé le 05 février dernier dans notre église a réuni la Soprano Russe Liubov Belotserkovskaya et Francis Vidil devant un public venu nombreux.

Les artistes ont interprété avec une grande virtuosité des oeuvres lyriques et sacrées de Bach, Schubert, Haendel, Purcell, Brahms, Rachmaninov, Caccini, Frank et Saint Saens.



**Association
S.L.S.G
(Sport et Loisirs de
Senlisse-Garnes)**

Un tournoi de pétanque sera organisé
le Dimanche 29 mai 2011.



Repas de l'Amitié



Dimanche 6 février, les Anciens de Senlisse se sont réunis à l'Ermitage autour du désormais traditionnel repas de l'Amitié. L'atmosphère chaleureuse et conviviale a permis à chacun de converser avec ses voisins et de se sentir un peu moins seul pour certains. Au cours de son allocution de bienvenue M. le Maire a rappelé aux convives l'importance d'une telle rencontre. Les liens se resserrent, l'amitié renaît. Sous les applaudissements des invités, Pierre Fouquet, Mme Trétout et Yvette Regnier ont eu droit à un mini feu d'artifice pour leur anniversaire qu'ils fêtaient précisément ce jour-là. Antonio qui n'a pu assister à ce repas, a eu la gentillesse d'envoyer un message de sympathie juste avant que les danseurs senlissais ne s'élancent sur la piste. Grand merci à la mairie de Senlisse qui a offert ce repas. Tous nos remerciements également à Luc et à son équipe qui nous ont accueillis avec une grande gentillesse et qui ont permis aux Anciens de Senlisse de passer une journée sereine et joyeuse. A tous, à l'année prochaine.

J Pierre Albot

Fête des voisins

Pour la quatrième année consécutive, nous proposons à tous les habitants de Senlisse et ses hameaux d'organiser un repas sur la Place Verte à Garnes.

Le 27 mai, à partir de 18 heures, vous êtes invités à installer vos tables et sièges de jardin sur la place. Chaque famille apportera un repas*. Tout sera mis en commun pour passer une bonne soirée. Nous étions nombreux en 2010 à avoir apprécié ce moment de convivialité et de bonne humeur, souhaitons que 2011 remporte encore un plus grand succès.

** prévoir boissons, assiettes, verres et couverts.*

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Mme REGNIER :

01 30 52 52 28

Mme MARTIN :

06 84 03 36 90

djp.martin@wanadoo.fr



Club Vermeil

Musée de l'Air et de l'Aéronautique du Bourget

Le 29 Mars 2011

Il était une fois La Butte Montmartre

Le 26 Avril 2011

Découverte de la Butte Montmartre en petit train, visite du musée Dali et déjeuner dans un restaurant de la Place du Tertre ...

La Sarthe une journée à Malicorne

Le 23 Juin 2011

Visite d'une faïencerie, déjeuner dans une auberge au bord de l'eau et croisière sur la Sarthe.

Corrèze-Dordogne
Du 11 au 17 Septembre

Renseignements :
Madame REGNIER
7 rue de la Glacière
SENLISSE / GARNES
Tel : 01 30 52 52 28

Suite de l'histoire de Ded
**« Chronique d'une école rurale
au temps des heures sombres »**
à Josette et Guy Molinié

Il faut dire que l'agglomération Senlis-Garnes constitue un *bassin d'emploi* selon l'expression moderne. Non seulement la contrée est propice à l'élevage ainsi qu'à la production agricole et maraîchère, mais le sous-sol, prolongement de la forêt bellifontaine, offre de considérables ressources. Les carrières de sable ne se comptent pas. Au fur et à mesure de leur disparition, les vignobles laissent place aux gisements de meulière, cette espèce d'éponge minérale fort décorative appréciée dans la construction des demeures bourgeoises. Pour sa part, l'édification du mur d'enceinte du parc du château de Dampierre (dix kilomètres environ) laissera d'innombrables cavités devenues autant de mares toujours visibles dans les collines des alentours. Pour la plupart d'entre-elles, les maisons du pays en sont d'ailleurs constituées, encore qu'elles soient surtout utilisées là déchets de taille ou trop petites concrétions.

« Sous les pavés, la plage », entend-on clamer en 1968. Équation fautive du point de vue géologique car c'est sous le sable, puis la meulière que se trouve le grès dont la ville de Paris pave ses larges avenues tracées par Haussmann. Et des pavés de grès, il en faut tailler des centaines de milliers de tonnes. Ainsi, dès 1879, s'établit au bois des Maréchaux une importante industrie extractive, employant certes une nombreuse main-d'œuvre, mais aussi un encadrement de contremaîtres et techniciens résidant sur place (l'épuisement du gisement est avéré en 1939).

Voilà qui explique l'importance de l'effectif scolaire : pas moins de 17% de la population du village. Peu de communes peuvent alors se targuer d'un tel niveau. De sorte qu'en 1930, l'équipe municipale conduite par son maire Adrien Petit décide la construction d'un nouveau bâtiment scolaire moderne dont les travaux, subventionnés pour une large part grâce au don de Christian Labouret, richissime mécène du village, débutent en 1931. Ajoutons en marge que pour inscrire la commune dans un exemplaire démarche progressiste, Théophile Poulain, premier adjoint, fait aussi voter la réalisation d'une piscine de plein air !... Chapeau, l'esprit sportif du bonhomme ! Je reparlerai de lui plus loin. De la piscine aussi...

La nouvelle école est une construction en longueur comprenant deux classes séparées par un vestibule, accessibles depuis la cour

par un escalier de quatre marches. Les fondations reposent sur un important vide sanitaire où trouve place la chaufferie du chauffage central. Le tout est prolongé d'un préau. Les murs sont faits... de meulière, pardieu, et huit larges baies participent à donner à l'ensemble une... certaine classe. Le toit de tuiles rouges d'un seul tenant est posé sur une charpente classique prolongée d'une charpente métallique visible sous le préau (pratique pour y suspendre des agrès). En annexe en fond de cour, les sanitaires se composent en tout et pour tout de quelques boxes *à la turque* dont la porte laisse deux jours : un grand en haut, un petit en bas, histoire de savoir s'il y a ou non un occupant... Et, si tel est le cas, s'il n'y a bien que deux pieds. Et s'il n'est certes pas prévu pour ça, l'espace inférieur permet aux plus cochons des garnements de s'instruire sur la façon dont les filles font pipi !... Un tel dispositif peut sembler indigent, aujourd'hui ; mais en 1930, dans nombre de foyers du village, c'est encore « la caabâne au fond du jaaardin » comme dirait Francis Cabrel.

A Senlis, on est fier de son école. Et on la montre : la clôture de la cour donnant sur la rue est faite de profils béton ajourés très *Arts déco* (un peu trop faciles à escalader quand le ballon s'évade dans la rue en dépit de la barrière des tilleuls, mais gare si le maître le voit !).

Voilà les lieux tels que je les découvre en 1939. Quittant Paris par crainte des bombardements allemands sur la capitale – et sur le souhait de mon père mobilisé –, ma mère et moi trouvons refuge chez les grands parents senlissois. Je ne suis pas trop déçu du changement : d'une école parisienne vieillotte, austère et sale, je passe à un établissement plutôt engageant.

Y règnent en *maîtres* un couple d'instituteurs. Elle, Marcelle Molinié, 34 ans. Lui, Raoul Molinié, 36 ans. Sévères, mais justes. Tous deux sont originaires du Lot et *rrroulent* les r. Ils ont deux enfants jumeaux, Josette et Guy. Je ferai vite de ce dernier un copain. Un rival aussi car nous nous disputerons la place de premier de la classe.

Mes points forts : le français, le calcul, la géométrie, le dessin et surtout la science sous toutes ses formes. Il est important pour moi de souligner les grandes qualités de pédagogue de notre instituteur. Il sait intéresser son monde, notamment par de passionnantes expériences de toutes sortes grâce auxquelles j'assimile très vite les

rudiments des lois physiques, chimiques et même gravitaires (vous savez, tous ces corps qui, à l'état libre, tombent à la même vitesse, plume ou bille d'acier). Bref, un enseignement-référence pour ma formation et ma future carrière de technicien.

Et puis, il y a le cinéma. Le maître dispose d'un petit projecteur à manivelle et de films Pathé-Baby 9,5 mm, documentaires éducatifs pour la plupart, mais aussi des *Charlot* et *Félix le chat*. De quoi réchauffer nos fesses posées à même le carrelage de la salle de la mairie. Moi, je regarde souvent derrière, fasciné par l'appareil magique. Sans le moindre doute, naît là ma vocation de cinéaste qui s'épanouira plus tard dans la réalisation de récits de voyages, tel ce raid automobile de 4 500 kilomètres à travers le Sahara (1975).

Quelle que soit la qualité de l'enseignement, tous les élèves ne le reçoivent pas de la même façon. En témoignent les perles trouvées dans les copies lors des compositions, du genre « l'angle droit bout à 90° ». Comme quoi science et humour peuvent parfois faire bon ménage. Autre exemple : ce jour-là, leçon sur les trois états de la matière et le passage de l'un à l'autre sous l'effet d'un changement de température : solide, puis liquide, puis gazeux, et inversement. Raoul Molinié précise toutefois que, sous certaines conditions et circonstances, un corps solide peut devenir brusquement gazeux, phénomène appelé *sublimation*. Pour voir si l'on suit, il demande : « Quelqu'un peut-il donner un exemple d'une sublimation ? ». Long et pesant silence. Puis soudain, un doigt se lève. Étonnement de tous : à la base du doigt, se trouve le plus somnolent des cancren las de la classe.

« Moi, m'sieu, je sais !

- Ah bon, toi tu peux citer un solide devenant d'un coup gazeux ?

- Oui, m'sieu !...

- Et, c'est quoi ?

- Les fayots, m'sieu !... »

... Vous découvrirez la suite de cette histoire passionnante dans le prochain numéro de notre Feuille de Senlis.

Mairie de Senlis

Tel : 01.30.52.50.71 Fax : 01.30.47.50.96

Mail : mairie.senlis@wanadoo.fr

Site : www.commune-de-senlis.fr

Ouverture : mercredi 16h-18h, samedi 10h-12h

Directeur de publication : J. FIDELLE

Rédaction : M. Maréchal et la Commission Communication

